

## Organisation de la formation

**Nombre de stagiaires :**  
maximum 40 personnes par session

**Lieu :** IFA

10 rue Hannah Arendt  
67200 STRASBOURG

N° d'existence : 4267P003067  
N° Siret : 26670057400012

**Locaux accessibles aux PMR**

**Contact référent handicap :**

[referenthandicap@chru-strasbourg.fr](mailto:referenthandicap@chru-strasbourg.fr)

## Durée de la formation :

90 jours soit 630 heures :

- 455 h de formation théorique et pratique en centre
- 105 h de formation clinique en milieu hospitalier
- 70 h de stage en entreprise de transport sanitaire

## Horaires des cours :

Du lundi au vendredi, de 8h15 à 16h15

## Dates et déroulement de la formation :

- **Session 1 :**  
du 7 février au 22 juin 2022
- **Session 2 :**  
du 5 septembre 2022 au  
24 janvier 2023

## Coût de la formation 2022:

3 800,00 € de frais de scolarité +  
100 € de droit d'inscription-frais  
de concours

Une convention sera établie avec  
les Hôpitaux Universitaires de  
Strasbourg

Possibilité de restauration sur  
place.

## Contact :

Tél : 03 69 55 31 11

Fax : 03 69 55 32 21

Courriel : [ifa67@chru-strasbourg.fr](mailto:ifa67@chru-strasbourg.fr)

## Dossiers à télécharger :

[www.chru-strasbourg.fr](http://www.chru-strasbourg.fr) / « vous êtes  
étudiant » / ambulancier

## Objectifs pédagogiques

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour :

- assurer la prise en charge et le transport des malades dans les conditions optimales de sécurité, de confort et de bien-être psychologique
- assurer la maintenance et l'entretien du véhicule, de la cabine sanitaire et de tout le matériel nécessaire à bord sur le plan de l'hygiène, de l'approvisionnement des consommables, de la mécanique et du matériel de communication
- assurer les charges administratives liées à la profession

## Prérequis

Candidats ayant satisfait aux épreuves de sélection

## Contenu du programme

(conforme à la réglementation arrêté du 26 janvier 2006 modifié relatif aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier et au diplôme d'ambulancier)

Module 1 : Assurer les gestes en situation d'urgence (105 h de cours + 70 h de stage)

Module 2 : Apprécier l'état clinique d'un patient (70 h de cours + 35 h de stage)

Module 3 : Respecter les règles d'hygiène et prévention (35 h de cours)

Module 4 : Utiliser les techniques de manutention (70 h de cours + 35 h de stage)

Module 5 : Etablir une communication adaptée (70 h de cours)

Module 6 : Assurer la sécurité du transport sanitaire (35 h de cours + 35 h de stage)

Module 7 : Traiter et transmettre les informations (35 h de cours)

Module 8 : Respecter les règles et valeurs de la profession (35 h de cours)

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Techniques de pédagogie active
- Cours théoriques, travaux pratiques et travaux dirigés à l'IFA
- Mises en situation de problématiques professionnelles simulées
- Formation clinique en services hospitalier
- Stages en entreprise de transport sanitaire

## Evaluation des acquis

- Attestation de présence
- Evaluation certificative modulaire selon réglementation permettant la délivrance du diplôme d'Etat
- Evaluation de la formation par les apprenants

## Intervenants

Equipe pédagogique de l'Institut de Formation des Ambulanciers, médecins, cadres de santé, ambulanciers.

## Coordinateur

M. Joany RAZAFINDRAZAKA, Directeur de l'IFA

## Les chiffres de l'année 2020

Nombre d'étudiants entrés en formation : 64 (dont 3 alternants)

Nombre d'étudiants présentés au diplôme : 61

Réussite au DEA : 56 (91,8%)

Taux de satisfaction de la formation : 95,11%

